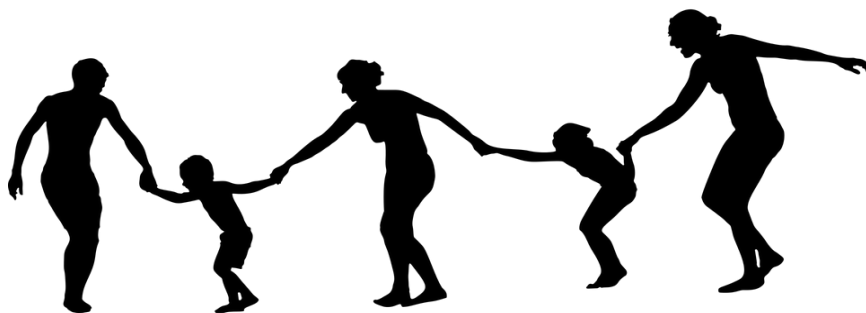


NOTRE CHARTRE DE BONNE CONDUITE



Cette chartre de bonne conduite a pour but d'inciter les enfants à respecter les règles, les sensibiliser sur les bons comportements à adopter et encourager le bien vivre ensemble.



Les agents de la commune se mobilisent et s'engagent à faire respecter les règles pour que les enfants évoluent dans une ambiance conviviale et en toute sécurité.

Les adultes encadrants s'engagent eux aussi à respecter cette chartre de bonne conduite.

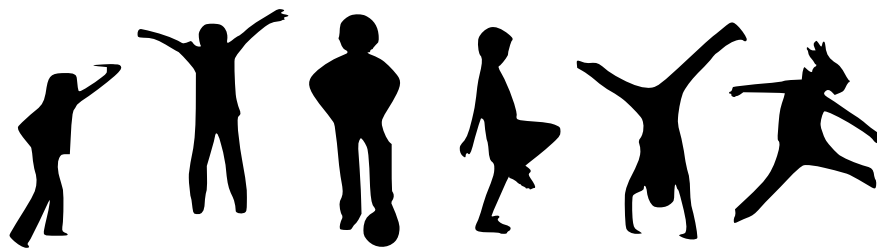
POUR QUE LES TEMPS PERISCOLAIRES SOIENT DES MOMENTS AGREABLES POUR TOUS

Je m'engage à respecter les règles de vie dans la cour, au restaurant ainsi qu'à l'accueil périscolaire.

Chaque enfant doit pouvoir se détendre, jouer, discuter sans être importuné par ses camarades.

Je m'engage à respecter les enfants et les adultes

- Je parle sans crier,
- Je ne bouscule pas les autres enfants
- Je n'insulte pas mes camarades
- Je n'oublie pas les « mots magiques » de politesse : bonjour, s'il te plait, merci, au revoir...
- Je m'exprime mais calmement
- Je ne parle pas aux adultes comme à mes copains
- J'accepte les décisions des adultes



Dans la cour

- Je profite de ce temps pour me détendre
- Je joue, je discute calmement en étant attentifs aux autres enfants
- Je respecte mes camarades et les adultes qui m'entourent
- J'écoute l'adulte quand il me demande quelque chose
- J'aide les animatrices à ranger les jeux de cour

Je m'engage à me présenter au restaurant scolaire dans le calme

- Je goûte les aliments que l'on me présente
- Je prends le temps de manger tranquillement
- Je ne gaspille pas la nourriture
- Je lève le doigt pour demander quelque chose aux animateurs

À l'accueil périscolaire

- Je respecte les lieux et le matériel
- Je range tout ce dont je me suis servi
- Je respecte les idées des autres, même si je ne suis pas d'accord

Si je ne respecte pas ces engagements, l'animatrice m'encouragera à comprendre l'impact de mes actes, elle me proposera des solutions pour réparer les erreurs commises.

Je peux également relire la charte de bonne conduite, à tout moment.

Si mon comportement ne s'améliore pas, je peux avoir un carton jaune.

COMMENT CA MARCHE ?

Chaque carton sera collé dans mon cahier de liaison et devra être signé par mes parents ou mon responsable légal.

Au bout de 3 cartons jaunes, mes parents recevront un courrier rappelant les motifs et les conséquences envisagées si mon comportement ne s'améliore pas.

Si j'atteins 4 cartons jaunes, mes parents seront convoqués. Des mesures d'exclusion temporaire peuvent être envisagées.